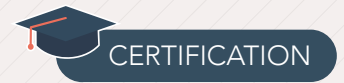
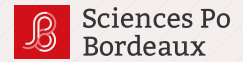




LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS SELON LES NOUVELLES PROCÉDURES NATIONALES ET DES BAILLEURS (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Union Européenne...)



En partenariat avec



3 semaines

Du 10 au 28 août 2020

Du 30 novembre au 18 décembre 2020

LA ROCHELLE > France

7 000 €

La prestation pédagogique par personne, hors transport et hébergement.

5800 € sans l'option certification

OBJECTIFS

- > Maîtriser les nouvelles procédures de préparation et de passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- > Appréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats publics.
- > Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES

- > Package pédagogique Spécial 40 ans
- > Repas du midi et pauses-café offerts les jours de formation.

PUBLIC CONCERNÉ

- > Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- > Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- > Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- > Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.
- > Cadres des collectivités territoriales décentralisées.

BON À SAVOIR

- > Le module 1 peut être suivi en **présentiel ou à distance**.
- > La formation sera illustrée de travaux pratiques et études de cas sur les procédures Union Européenne, Banque Africaine de Développement et Banque Mondiale.
- > Cette formation peut être complétée par la formation « **La prévention et le traitement des réclamations et des litiges** ».

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La préparation des marchés

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure :
 - les différentes catégories de marchés,
 - la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché (travaux, fournitures, services) et du financement,
 - les règles de publicité et de mise en concurrence,
 - les documents de référence.
- L'incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public.

@LEARNING

Module 2

La passation des marchés

- Préparer une stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement.
- Préparer le plan de passation des marchés adapté aux besoins.
- Choisir les critères de sélection et les pondérer.
- Les étapes de la passation des marchés :
 - les méthodes et modalités de passation des marchés,
 - la préparation des termes de références,
 - les dossiers-types pour les marchés de services, de travaux et fournitures,
 - les spécifications techniques pour les marchés de travaux,
 - la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres,
 - la notification, la négociation et l'attribution du marché.

Module 3

L'exécution des marchés

- L'élaboration du plan de gestion de contrat.
- La mise en place du plan de gestion des risques liés à l'exécution des contrats.
- Les cautions de garantie, les assurances et la responsabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoire et définitive.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.



OPTION
CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN GESTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection.

Le certificat de compétences s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations :

- > contrôle continu en cours de formation (40 points),
- > contrôle de connaissance globale en fin de formation (quizz, 30 points),
- > étude de cas à traiter et à remettre 15 jours après la formation (note de synthèse, 30 points).